

CONSIGNES GÉNÉRALES

- **Responsabilité des effets personnels** : le CISSS des Laurentides n'est pas responsable des objets perdus, volés ou endommagés.
- **Respect du calme** : lorsque les casiers sont situés dans un corridor, nous vous demandons de limiter le bruit pour ne pas déranger les usagers et le personnel.
- **Utilisation des vestiaires** : les stagiaires doivent utiliser les vestiaires pour le changement d'uniforme. Il est interdit de se changer dans les corridors.
- **Partage des casiers** : en fonction de leur disponibilité, chaque casier est partagé par deux ou trois stagiaires. Aucun objet de valeur ne doit être laissé dans les casiers.
- **Utilisation des cadenas fournis** : dans les milieux de stage où le CISSS des Laurentides fournit un cadenas, ce dernier doit être obligatoirement utilisé et ne peut pas être remplacé par un cadenas personnel.
- **Signalement des problèmes** : en cas de bris ou d'absence de cadenas, vous devez informer votre coordonnateur de stages.
- **Cadenas personnels** : les cadenas personnels laissés après la fin d'un quart de stage seront coupés.
- **Autorisation de couper les cadenas** : les enseignants ne sont pas autorisés à demander de couper un cadenas. Vous devez informer votre coordonnateur de stage pour toutes problématiques.

CONSIGNES POUR CHACUN DES MILIEUX DE STAGE

Casiers – Secteur Centre	
▪ Hôpital de Saint-Jérôme	▪ CHSLD de Saint-Jérôme
<p>Pour tous les enseignants Un cadenas est fourni par le CISSS des Laurentides.</p> <p>Adressez-vous à votre coordonnateur de stage pour connaître les informations sur l’attribution des casiers.</p>	<p>Casiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • situés dans le vestiaire au sous-sol; • partagés par deux stagiaires. <p>Numéros des casiers mis à votre disposition Vestiaires femmes N-0102 → Casiers : 194 à 214 Vestiaires hommes N-0110 → Casiers : 248 à 255</p> <p>Carte magnétique Requise pour accéder au vestiaire.</p> <p>Cadenas Sauf indication contraire, les stagiaires doivent apporter leur cadenas et libérer le casier à la fin de la journée.</p>
▪ Unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI), Youville	▪ Centre d’hébergement Lucien-G. Rolland ▪ Maison des aînés de Prévost
<p>Vestiaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • casiers en accès libre; • mixte; • non sécurisé. <p>Carte magnétique Requise pour accéder au vestiaire.</p> <p>Cadenas Sauf indication contraire, les stagiaires doivent apporter leur cadenas et libérer le casier à la fin de la journée.</p>	<p>Vous devez vous présenter à la réception pour vérifier la disponibilité des casiers et en faire la demande.</p> <p>Cadenas Sauf indication contraire, les stagiaires doivent apporter leur cadenas et libérer le casier à la fin de la journée.</p>

Casiers – Secteur Sud

- Hôpital de Saint-Eustache
- Centre multiservices de santé et de services sociaux d'Argenteuil
- Centre d'hébergement Hubert-Maisonnette

- Centre d'hébergement de Saint-Benoit
- Centre d'hébergement Drapeau-Deschambault
- Centre d'hébergement de Saint-Eustache
- Résidence de Lachute
- CLSC Jean-Olivier-Chénier
- CLSC de Thérèse-De Blainville
- Maison des aînés et alternative de Blainville
- Maison des aînés de Sainte-Anne-Des-Plaines

Pour tous les enseignants

Un cadenas est fourni par le CISSS des Laurentides.

Adressez-vous à votre coordonnateur de stage pour connaître les informations sur l'attribution des casiers.

Vous devez vous présenter à la réception pour vérifier la disponibilité des casiers et en faire la demande.

Centre d'hébergement de Saint-Eustache

Des casiers identifiés « Stagiaires » sont accessibles au sous-sol. Il n'y a pas d'attribution spécifique.

Cadenas

Sauf indication contraire, pour ces milieux de stage, les stagiaires doivent **apporter leur cadenas** et **libérer le casier à la fin de la journée.**

Casiers – Secteur Nord

<p>▪ Centre multiservices de santé et de services sociaux de Sainte-Agathe</p>	<p>▪ Pavillon Philippe-Lapointe</p>
<p>Des casiers sont mis à votre disposition. Suivez les directives pour y accéder.</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurez-vous de demander à votre coordonnateur de stages le code numérique nécessaire pour ouvrir la porte située du côté du stationnement du Pavillon Jacques-Duquette. Descendez par la cage d'escalier jusqu'au tunnel qui relie le pavillon au CMSSS. Les casiers sont situés au 1^{er} étage, en face de la salle de repos des employés. Utilisez les casiers portant les numéros 105 à 114. <p>Les stagiaires pourront utiliser les salles de bain, qui se trouvent au fond du couloir près des portes de l'entrepôt à gauche.</p> <p>Cadenas Sauf indication contraire, les stagiaires doivent apporter leur cadenas et libérer le casier à la fin de la journée.</p>	<p>Des casiers sont disponibles pour les enseignants et les stagiaires près des vestiaires des employés.</p> <p>La personne à la réception vous informera du code d'accès pour le vestiaire.</p> <p>Cadenas Sauf indication contraire, les stagiaires doivent apporter leur cadenas et libérer le casier à la fin de la journée.</p>
<p>▪ Centre multiservices de santé et de services sociaux de Rivière-Rouge</p> <p>▪ Hôpital de Mont-Laurier</p>	<p>▪ Maison des aînés de Sainte-Agathe-des-Monts</p>
<p>Pour connaître les directives, communiquez avec votre coordonnateur de stages.</p> <p>Cadenas Les stagiaires doivent apporter leur cadenas et libérer le casier à la fin de la journée.</p>	<p>Vous devez vous présenter à la réception pour vérifier la disponibilité des casiers et en faire la demande.</p> <p>Cadenas Les stagiaires doivent apporter leur cadenas et libérer le casier à la fin de la journée.</p>